

Surfer gratuitement

Plusieurs espaces internet sont accessibles gratuitement aux débutants ou confirmés :

Espace internet

Halle au blé - Alençon
02 33 32 40 33
Du lundi au samedi
8h30 - 19h en continu

Médiathèque Aveline

Cour carrée de la Dentelle - Alençon
02 33 82 46 00
Mardi et jeudi : 13h30 - 18h
Mercredi : 10h - 12h et 13h30 - 18h
Vendredi : 13h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h

Médiathèque de Perseigne

34 place de la Paix - Alençon
02 33 26 69 82
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Mercredi : 13h30 - 18h
Jeudi et vendredi : 15h - 18h
Samedi : 9h - 12h

Se déplacer

Service de prêt gratuit



Maison de la vie associative
25 rue Demées - Alençon
02 33 80 87 60

Bus Alto

Place du Champ-Perrier - Alençon
02 33 26 03 00
www.altobus.com

Ville d'Alençon - Service Logement
Place Foch - CS 50364
61014 Alençon cedex
02 50 90 42 08
service.logement@ville-alencon.fr
www.alencon.fr



Réalisation : Direction de la communication, Ville d'Alençon - Crédit photo : Nensurria - Freepik



Spécial étudiants 2018-2019

 Ville
d'Alençon
www.alencon.fr 





Trouver un logement...

→ Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Le BIJ est une association accompagnant les jeunes notamment dans leur recherche de logement. Vous y trouverez une liste de logements, des petites annonces, des informations pratiques et un accompagnement pour les aides financières...
Gratuit et sans rendez-vous.

BIJ

4/6 place Poulet Malassis, Alençon
02 33 80 48 90
www.bij-orne.com
contact@bij-orne.com

→ L'Institut Supérieur de Formation Résidence (ISF)

À proximité du site universitaire Alençon-Damigny, se trouve l'ISF Résidence. Il propose des chambres meublées de 12 m² avec lavabo, bureau et micro-ondes et de 14 m² avec frigidaire ; sanitaires et cuisine collectifs.

ISF Damigny (agrégé CROUS)

Mme CHANTELOUP
Site Montfoulon
02 33 80 84 03
mchanteloup@groupeisf.com

Les bailleurs sociaux

Organisme	Téléphone	Adresse	Site internet
LOGIS FAMILIAL SAGIM	02 33 82 36 00	3 place du 103 ^e RI 61000 Alençon	www.unlogement-danslorne.fr
	02 33 82 29 70	2 rue Pascal 61000 Alençon	
ORNE HABITAT	02 33 31 45 45	157 av. du G ^{ral} Leclerc 61000 Alençon	www.orne-habitat.com

→ Les bailleurs sociaux

Les bailleurs sociaux (voir tableau ci-dessous) proposent des logements meublés ou non, situés dans tous les quartiers de la ville d'Alençon.

Pour effectuer une demande de logement, rendez-vous sur le site www.demandelogement61.fr

→ Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)

Le FJT accueille les jeunes de 16 à 30 ans, étudiants, apprentis et salariés, seul, en couple ou en colocation. 145 personnes peuvent être hébergées dans des chambres de 12 m² ou des studios. Le foyer propose également des activités collectives et un accompagnement dans les démarches administratives.

FJT (agrégé CROUS et APL)

19 chemin des Châtelets, Alençon
02 33 15 20 30
www.althea.asso.fr
accueil.habitatjeunes@althea.asso.fr

...et obtenir des aides financières

→ Bourses d'études supérieures

Le CROUS de Basse-Normandie :

Afin de savoir si vous répondez aux critères pour les bourses d'études supérieures, vous devez effectuer votre demande **avant le 31 mai** de chaque année, pour la rentrée universitaire suivante. Vous pouvez fixer un rendez-vous avec un travailleur social. Permanence sur le site universitaire une fois par mois.

CROUS de Basse-Normandie

23 avenue de Bruxelles
14000 Caen
02 30 08 02 14
messervices.etudiant.gouv.fr

→ Aides au logement

→ CAF de l'Orne

• Allocations logement :
Sous conditions de ressources, vous pouvez bénéficier d'une aide au logement. La CAF peut vous renseigner sur les critères obligatoires et le montant possible des aides.

CAF de l'ORNE

14 rue du 14^e Hussards
61021 Alençon cedex
0 810 25 61 10
www.caf.fr

→ Action Logement

- Caution pour loyers et charges : garantie LOCA-PASS[®] pour les jeunes en formation et les étudiants, selon certains critères.
- Financement du dépôt de garantie : avance LOCA-PASS[®] pour les jeunes de moins de 30 ans (parc social).
- Subvention pour les loyers : MOBILI-JEUNE[®] pour tous les jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage sous certains critères.
- Visale : caution pour les loyers et charges (parc privé).

Action Logement

57 cours Clémenceau
BP 235 - 61007 Alençon cedex
02 33 26 11 49
www.actionlogement.fr

Liste de logements

Le service Logement de la Ville d'Alençon dispose d'une liste indicative de propriétaires susceptibles de louer un logement à des étudiants.
Mairie d'Alençon - Service Logement
Tél. : 02 50 90 42 08 - service.logement@ville-alencon.fr

Permanences :

Le service Logement vous reçoit :
• sur rendez-vous uniquement, le vendredi matin à l'annexe de la Rotonde, 6,8 rue des Filles Notre-Dame - Tél. 02 50 90 42 08
• sans rendez-vous, le mardi après-midi tous les 15 jours (semaine impaire) à la Maison de services au public de Perseigne, place de la Paix.

